



## Réunion du CA de BE Larp du 24 février 2013

*Lieu* : Wolujeune (siège social)

*Heure du début* : 14h00

*Personnes présentes* : Daniel Bonvoisin, Adrien Linchamps, Gaël Vandezande, Cédric Delespau, Quentin de Saint-Aubert, Martin Cocle, Delphine Lombart et Benjamin Anciaux.

### **Projets**

Analyse de tous les projets proposés et acceptés par l'assemblée générale ainsi que ceux résultant du sondage envoyé aux membres. Chaque projet aura un administrateur référant qui sera le contact entre les bénévoles et le CA. Ce n'est pas le référant du projet qui est forcément chargé de le réaliser, sa fonction consiste surtout à faire en sorte que les conditions soit réunies pour sa réalisation : trouver les bénévoles, établir les besoins et l'éventuel budget, suivre l'activité et au besoin la relancer.

### **Salons et représentations de BE Larp**

BE Larp sera présent au salon de « Trolls et Légendes » se déroulant les 29, 30 et 31 mars.

Bruno VP ne pourra finalement pas s'occuper de cette cellule.

Delphine contactera le responsable de l'événement pour que l'on puisse y tenir un stand et Benjamin contactera les membres pour savoir qui y sera présent et désire représenter BE Larp.

Il faudra prévoir pour toutes les représentations de ce genre les roll-ups (stocké à Tubize), des flyers avec la liste des clubs membres de BE Larp et les prochaines activités prévues.

Référent : Delphine.

### **Nuits du huis-clos**

Idée française à la base : La FédéGN loue un site (ex. : université) pour une soirée et plusieurs clubs organisent des murders pour faire découvrir le GN à des nouveaux. Cela marche très bien en France.

Organiser une activité similaire en Belgique serait fort intéressant mais demandera du temps. Le projet sera donc traité plus tard dans l'année (après AVATAR) et sera peut-être jumelé avec BEta Larp.

La FédéGN pourra constituer une ressource pour l'organisation de cette activité ou pour une participation à l'écriture.

Référent : Pas de Référant pour l'instant. Point à reporter à un prochain CA.

### **Pépinière du GN et service pédagogique**

Création d'un cycle de formation destiné à un groupe désirant créer un GN. On les suivra pas à pas et on organiserait des aides pour les aider à imaginer un univers, créer un scénario, etc.

Ce serait une tâche du permanent que de s'occuper de ce service et cela nous permettra de mettre



encore plus en avant le côté pédagogique de notre dossier OJ. Ce service serait gratuit et demandera de développer le côté pédagogique que nous proposons actuellement.

Parallèlement, il serait intéressant de regrouper les différentes formations que nous pouvons effectuer et de les diffuser. Le permanent s'occupera de cette tâche. Ces différentes formations devraient permettre quelques rentrées d'argent qui couvriront l'augmentation de salaire relatif à l'ancienneté du permanent.

Delphine Bouquiaux avait exprimé son intérêt pour ce type d'activité. Elle pourrait constituer une bénévole ressource dans le développement de ce projet.

Référent : Daniel. Delphine Lambert en réserve.

## **Prêt de matériel**

Acquisition et location. Qu'achète-t-on avec le budget et comment gérer la location ? On développera ce service dès qu'un stock sera disponible.

Référent : Gaël (si dissocier du projet Stock). La responsabilité du stock serait assurée par le permanent (tâche quotidienne).

## **Point stock**

Le budget mensuel alloué à ce projet est d'environ 800 euros (comprenant TVA et charges).

Pour ce montant, il est recherché un entrepôt situé dans le centre (Brabant convient si le stock ne servirait que pour AVATAR et Bruxelles serait à privilégier si on désire utiliser cette espace pour installer un atelier).

En outre, l'espace de stockage devrait contenir :

- 100m<sup>2</sup> pour le stockage d'AVATAR ;
- 40m<sup>2</sup> pour l'éventuel atelier ;
- des toilettes ;
- de la lumière et des prises électriques ;
- accès à de l'eau (pour atelier) ;
- des mesures de sécurité contre le vol ;
- possibilité pour qu'un camion se gare devant ;
- autonomie d'accès ;
- espaces supplémentaires pour le service stock fait aux membres (avec possibilité de dépasser le budget de 800 euros car sous-location aux membres) ;

Référents : Daniel et Adrien (pour AVATAR).



## Atelier

Le projet de l'atelier va se diviser en plusieurs catégories :

- Développer un espace de création pour AVATAR ;
- Développer un espace de création pour des associations préparant leur GN ;
- Développer un espace d'apprentissage pédagogique pour des individus. L'animation de cet espace peut s'appuyer sur deux ressources :
  - L'échange de techniques entre GNistes sur un modèle volontaire.
  - L'animation d'ateliers par des animateurs professionnels dans leur domaine (issus du GN ou non). Le CA a soulevé l'éventuelle réticence des artisans du GN à animer ce genre de lieu (transmission de savoir et non plus vente de produits), cependant ce type d'atelier servira plus à développer des compétences « de base » et non à produire des objets de qualité artisanale.

La viabilité budgétaire de ce service peut nécessiter un PAF demandé aux participants en complément des budgets de BE Larp, pour couvrir la rémunération d'un animateur, le matériel de base... Plusieurs formules sont possibles et sont à évaluer.

L'outillage de l'atelier est aussi un point à explorer : investissements de BE Larp, collecte de matériel auprès des associations, appel à don, etc.

Il y a possibilité d'organiser ce genre d'activité à Tubize, à la ferme Massart, pour 150 euros de location.

Référents : Martin et Adrien. Delphine et Cédric en réserve. Le permanent devrait s'occuper de la gestion quotidienne de cet atelier (réservation, etc.)

## Projets innovants

L'idée est de faire des appels à projet sur des thématiques spécifiques qui aboutissent sur un résultat intéressant pour la communauté dans son ensemble et qui rejoignent les objectifs du décret jeunesse (exemple : créer une murder d'anticipation politique, traiter de tel sujet, etc.). Il faudra bien rédiger l'appel afin qu'il soit clair et compréhensible pour tous. La sélection pourrait s'opérer via un jury extérieur au CA. Les projets seraient financés par des bourses qui pourraient couvrir différents frais utiles à l'aboutissement du projet (ex. : l'organisation d'une murder test, édition d'un document, etc.).

AVATAR pourrait également procéder de cette manière auprès des participants. Ceci dépendra de la cellule AVATAR.

Référent : Non encore décidé. Ce sera plus l'entière responsabilité du CA qui décidera. Le projet est reporté à après AVATAR.

## Camionnette

Le sondage envoyé aux membres montre que ce service est à développer car il est demandé par tout



le monde. La location d'une camionnette est souvent un budget important dans la préparation d'un GN.

L'achat d'une camionnette représente un budget important mais c'est la gestion de ce bien qui se révélera complexe (assurance ; parking ; entretien ; gestion humaine ; etc.)

Plusieurs pistes sont à explorer :

- Négocier avec les fournisseurs pour un code client et une remise importante ;
- Voir avec d'autres organisations (pas OJ car même période d'activité) pour un achat mutualisé ;
- Achat d'une camionnette et la ranger dans le stock (mais option la plus complexe) ;

Le permanent se charge de ce projet. Le véhicule souhaité est le plus grand possible conduisible avec un permis B.

## **BEtaLarp**

Cette activité fut un succès et il convient de la réitérer. Concernant la date de cette activité, il pourrait être intéressant de la décaler d'une semaine pour éviter qu'elle ne s'organise en même temps que le « Mittelepunkt » allemand. BEtaLarp est jumelé avec la réunion de présentation des bilans de l'année écoulée (pour éviter une autre réunion des associations). Le ROI précise que cette activité doit être organisée quelques semaines avant l'AG.

L'idée est, à terme, d'inscrire BEtaLarp dans un programme européen qui concernerait les autres évènements similaires : les GNiales française, le Mittelpunkt allemand, le Knutepunkt scandinave et autres : Italie, Pologne... Il serait envisageable d'obtenir des subsides européens pour financer ce genre d'activité.

Le CA examine l'hypothèse de créer le même type d'activité pour l'événement AVATAR, adressé aux factions, aux bénévoles pour animer des ateliers et des conférences autour d'AVATAR. Ce projet pourrait s'appeler « AlphAVATAR » et nécessite de voir si ça intéresse la cellule et les factions.

Référent : Daniel. Quentin et Martin veulent bien donner un coup de main.

## **Trollball**

L'idée de ce projet est de créer une ligue internationale de Trollball avec la France principalement.

Référent : Quentin.

## **BWAT**

Cette cellule a pour but de former des gens pour homologation armes et d'écrire un document concernant la sécurité des armes de GN.

Le responsable actuel est Steve Lemerrier et il s'occupe de l'homologation des armes pour AVATAR. Il faudrait dynamiser ce service pour étendre ses activités, notamment former des organisateurs de GN à l'homologation, comme cela s'est pratiqué au début de la BWAT.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles  
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Les ateliers pourraient fournir une nouvelle dynamique avec ce service (formation à l'homologation).

Référent : Adrien qui travaillera avec Steve.

## **Webzine et communication**

Ce projet est né l'année passée mais n'a pas été concrétisé. Il y a eu une confusion entre webzine et magazine. A la base, le souhait du CA est de rédiger une newsletter à destination des membres de la DB de BE Larp. Dans sa version minimale cette newsletter consisterait à collecter du contenu et de l'envoyer. Le projet nécessite surtout d'identifier un rédacteur en chef qui dynamise la création du contenu et anime le travail des bénévoles qui s'y sont investis. Le projet peut prendre plus d'ampleur qu'une simple newsletter et prendre la forme d'un webzine avec des ambitions graphiques et éditoriales, mais c'est fonction de la motivation et des envies des bénévoles qui s'y investissent.

Rédacteur en chef : à voir avec Karim et/ou Tiphanie.

Référent : Cédric et le permanent qui pourra le soutenir en veillant aux deadlines par exemple (secrétariat de rédaction). Daniel participe.

Le CA demande également au permanent de travailler sur un modèle plus générale de communication comprenant les mises à jour du site ainsi que du compte facebook (activités de BE Larp, nouvelles, etc.) Le but est d'animer la communauté. Il faudra traiter le projet dans son ensemble et créer un groupe de réflexion. Il faut notamment établir le type d'info et la périodicité selon les supports (page accueil du site, forum, facebook, twitter...).

## **Sites de jeux**

L'AG a montré que ces annuaires ne sont pas mis à jour et bien souvent peu connu de nos membres. Le permanent pourra mettre à jour l'annuaire des sites. Il pourra contacter les responsables d'organisateur à la fin de leur GN et voir où ils l'ont organisé afin de mettre à jour cet annuaire.

## **La charte de déontologie**

La charte devrait peut-être être mise à jour. Il faut la mettre à jour et décider de ce que l'on fait en cas où un groupe de GN contrevient à un point de la charte. La discussion sur ce point est reportée à une prochaine réunion.

Référent : A fixer.

## **IT**

Il faut réfléchir au moyen d'encadrer la nouvelle équipe. Le module d'inscription AVATAR devrait être fonctionnel d'ici début mars pour les inscriptions d'AVATAR 2013. On ne le modifiera donc pas avant AVATAR.

Référents : Cédric et Daniel.



## Emploi

Ce point regroupe le projet emploi du CJC, les points APE, le permanent de BE Larp, détaché pédagogique, etc.

Référents : Martin, Delphine et Daniel.

## Divers

- Les prochaines réunions du CA devront décider du budget alloué à chaque projet.
- La procuration du CJC sera faite au nom d'Adrien.
- Le PV de l'AG est à imprimer et à signer pour les membres du CA.
- Le projet de Tokencompany est à penser dans un service générale de mutualisation des biens. Cette tâche incombe au permanent.
- Le permanent listera les besoins bureautiques probables pour l'année 2013.
- Le CA préfère décliner la proposition de don de barrières Heras de « Et encore asbl » (pas d'usage pour AVATAR, peu d'utilité pour le projet d'entrepôt), en revanche BE Larp est intéressé par la sono (pour le service prêt par exemple), le permanent vérifie avec eux pour voir la disponibilité.
- Projet d'« une petite boîte asbl » : Le permanent enverra au CA la liste des différents avis envoyés par mail et, une fois cette liste complétée, l'enverra à l'asbl avec les recommandations pour un projet plus adapté à nos besoins. Il faut, sur base de cette proposition, établir une charte plus aboutie pour les documents. Les points suivants ont été relevés :
  - Graphisme qui ne se limite pas à l'esthétique médiévale fantastique
  - Mise en page qui permette une impression noir et blanc et économique en papier A4
  - Donc les documents peuvent faire l'objet d'une impression via imprimeur (couleur, papier de qualité) comme d'une impression photocopie ou imprimante domestique (pour monsieur tout le monde)
  - Il faut que le public du GN, donc « jeunes adultes » se retrouve dans le graphisme (donc, ni trop enfantin, ni trop institutionnel)
- La représentation de BE Larp à l'activité de Résonance fut un succès mitigé. Le stand était bien placé et fut bien visible mais peu de gens se sont intéressés à nos activités et explications. Le permanent pense que c'est en grande partie imputable à l'âge élevé des participants de l'Oxfam Trailwalker ainsi qu'aux conditions météorologiques qui occasionnèrent de nombreux retards parmi les invités.
- La trésorerie est prise en charge par Gaël. Il devra établir les différentes procédures comptables, éventuellement changer de banque vu les faibles services fournis par Keytrade et analyser le projet d'autonomie financière des permanents.
- Le permanent enverra un doodle pour les deux prochaines réunions (début avril et fin mai



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles  
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

suggéré)

Votre rapporteur,  
Benjamin Anciaux